



AMBASSADE DE SUISSE

Rapport politique no 13
381.0 - FT/d1

Ottawa, le 1er novembre 1974

Approche du Canada vers la CEE
voyage de M. Trudeau en Europe

on				ala
Date				19. NOV. 1974 B
V:				<i>[Signature]</i>
EPD				19. NOV. 1974 B
Ref p.A. 1.3				Ottawa

AJF
20 13/x1

- Brièvement résumée, la philosophie de la politique extérieure du Canada consiste, en recherchant notamment des liens plus étroits avec la CEE, à refléter le désir d'un commerce plus diversifié et plus spécialement la crainte que ce pays ne soit joint aux Etats-Unis dans de futures négociations, voire même qu'il se voit exclu au moment où les Etats européens, les Etats-Unis et le Japon viendraient à conclure de nouveaux arrangements commerciaux. Cette attitude se dégage de la fameuse "tierce option stratégique" telle qu'elle avait été conçue à la fin des années soixante aux fins de préserver l'identité canadienne.
- De plus, le Canada enregistre le 12 % de ses exportations vers la CEE, celle-ci étant son deuxième partenaire commercial après les Etats-Unis. Ce processus et des démarches avec les Communautés ont amené le Canada à leur présenter en avril dernier un aide-mémoire suivi en septembre d'un projet d'accord commercial. Les récents entretiens de M. Trudeau à Bruxelles avaient donc pour but d'approfondir cette approche. Le présent rapport constitue un bilan provisoire de ces contacts tels qu'ils ont été perçus

depuis Ottawa.

2. Le choix de l'approche -une sorte de plus petit dénominateur commun- a appelé un commentaire négatif : le Canada proposait à la CEE des relations contractuelles plutôt nébuleuses
 - réaffirmant les principes du GATT
 - prévoyant des mécanismes de consultation
 - stipulant des discussions sur d'autres domaines de coopération.

Les Commissaires européens ont estimé que cette proposition n'était pas assez bonne : d'une part, elle était "banale", d'autre part, certains Etats membres, dont la France, n'ont pas caché leur inquiétude face au dangereux précédent que constitue un accord conclu avec un pays développé; le Japon et les Etats-Unis pourraient faire alors valoir un droit à un traitement équivalent. Ils ont cependant suggéré d'autres formes que pourraient prendre les relations canado-communautaires. Dans sa déclaration faite à la Chambre des Communes, M. Trudeau a indiqué que le Canada les a acceptées avec empressement, l'aide-mémoire ne devant constituer à ses yeux qu'une première étape du rapprochement canado-européen.

3. Sur le plan de l'acquit, trois points méritent d'être relevés :
 - a) le Canada et la CEE se sont accordés pour engager au plus vite des négociations sur la définition de la nature, de la forme et du contenu des futures relations : ainsi, selon M. Trudeau, en faisant pression sur la CEE, le Canada l'aurait obligée à donner une réponse, à prendre position et à définir ses relations avec les Etats industrialisés, dont le Canada.
 - b) Les interlocuteurs du Premier Ministre ont fait savoir que les négociations avec le Canada doivent permettre de dresser un

tableau complet des solutions possibles pour établir des liens contractuels; il ne faut pas oublier cependant que la Communauté est en pleine évolution et qu'elle n'a pas encore une compétence propre sur le plan énergétique, ni même commercial.

c) Les deux partenaires ne semblent donc plus être intéressés à conclure un simple accord commercial. Les commissaires estiment qu'il faut rechercher une nouvelle formule d'accord portant en priorité sur des domaines tels que les matières premières, l'énergie et les investissements; selon certaines sources, les autorités canadiennes songent à un accord de coopération économique débordant largement sur les affaires commerciales pour englober l'énergie, les affaires industrielles, l'agriculture, etc. M. Trudeau n'a en effet pas manqué d'user de l'atout important que constituent les richesses naturelles du Canada : au moment où le gouvernement étudie de nouvelles politiques en matière d'énergie et de ressources naturelles, l'Europe aurait tout intérêt à marquer une certaine souplesse si elle veut se voir incluse dans ce nouveau processus.

4. Les parlementaires de l'opposition n'ont pas ménagé leurs critiques. Les socialistes du Nouveau Parti Démocratique ont reproché au Premier Ministre d'avoir invité trop généreusement les Européens à venir s'approvisionner à même les ressources naturelles canadiennes; le chef de l'opposition, le conservateur Stanfield, a jugé que la politique libérale envers la CEE est trop vague et regretté que la présentation générale n'ait pas été faite avec autant de soin qu'elle aurait pu l'être.

5. Certains observateurs, surtout non Canadiens, ont été assez étonnés à la fois par la méconnaissance du phénomène de l'intégration européenne et par l'"enthousiasme" des Canadiens envers la construction de l'Europe : M. Trudeau n'a-t-il pas déclaré au cours de sa conférence de presse sa confiance dans la construction européenne, prenant pour acquis que les Européens continueraient de transférer des parcelles de souveraineté vers la Commission.
6. Les intérêts canadiens sont néanmoins basés sur l'avenir : en fait, le Canada n'exprime-t-il pas le désir bien réaliste de garder un pied dans la porte de l'Europe avant que la Communauté n'entame des négociations avec les Etats-Unis et le Japon ; il pourrait sinon courir le risque d'attendre seul au dehors.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE :

E. Bernath
(E. Bernath)